

8 juin 2011

## RETRAITÉS, SIGNALEZ VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE

---

Vous percevez une retraite de l'Assurance retraite Bourgogne et Franche-Comté et vous avez changé récemment de domicile : pensez à communiquer rapidement votre nouvelle adresse.

Vous avez deux possibilités :

- **par un courrier :**

Écrivez, en mentionnant votre numéro de retraite et votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, à :

Carsat Bourgogne et Franche-Comté  
- service paiements -  
21044 DIJON CEDEX

- **par internet sur le site [changement-adresse.gouv.fr](http://changement-adresse.gouv.fr)**

Ce site permet d'accéder au service @dèle pour déclarer en ligne en une seule opération votre changement d'adresse à plusieurs organismes de votre choix, dont l'assurance retraite (il est nécessaire d'indiquer votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale).

**Pour tout renseignement : 3960** (coût d'un appel local depuis un poste fixe)  
ou **09 71 10 39 60** (depuis l'étranger, un téléphone mobile ou une box).